

## Master 1 Droit de l'entreprise - Lyon III

Par **Valentin**, le **19/09/2014** à **14:13**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai décidé d'ouvrir un sujet, tout d'abord parce que j'avoue être un peu perdu dans la jungle, et ensuite parce que je n'ai pas vraiment de personnes à qui demander des conseils concernant la poursuite de mes études juridiques, et j'espère que vous pourrez m'aider.

Je suis actuellement en 3ème année de licence à la faculté du Havre, et j'aurais aimé être éclairé quant à la procédure d'admission concernant les M1. J'envisage de déposer ma candidature afin d'intégrer le master 1 "Droit de l'entreprise" à Lyon III, et j'aurais vraiment voulu savoir comment se passait l'admission pour ce type de master dits "non-sélectifs".

Sur la plaquette disponible sur le site de Lyon III, il est indiqué y avoir 330 places disponibles dans ce master. Or, j'ai appris il y a peu que les dernières promotions de ce master ne comprenaient qu'entre 150 et 170 étudiants. Ma principale interrogation est en réalité de savoir si une sélection était opérée à l'entrée de ce master, même s'il était dit "non-sélectif". Autrement dit de savoir si j'étais sûr d'y être accepté, ou bien si les promotions ne contenaient pas le nombre maximum d'étudiants possibles car certains candidats étaient remerciés.

Merci d'avance, Valentin.

Par **Sorayaa**, le **19/09/2014** à **15:21**

Bonjour !

Je ne sais pas si je suis la plus à même de te répondre mais je vais te donner mon avis. Déjà chaque université à son propre recrutement donc sa propre procédure d'inscription. ( Tu dois aller sur le site de la fac et vérifier les dates des procédures)

En principe, il n'y a pas de sélection en m1. J'ai bien dit en principe. En effet, une université va tout d'abord prendre en m1 ses propres étudiants ( ce qui est logique ) puis prendre les demandes extérieures. Certaines facs parisiennes effectuent en effet une sélection, ce qui est normal je pense vu qu'il y a une capacité maximale d'accueil.

Mais bon, cette sélection je pense est une fausse sélection. Je pense que la fac va surtout regardé la capacité d'accueil et non pas s'attarder minutieusement sur les résultats obtenus comme pour un m2.

A mon sens, et il n'engage à rien car je ne connais pas ce master 1, hormis le cas où il y aurait une capacité maximale d'accueil ( c'est à dire que la promotion serait overbook ) je ne vois pas pourquoi on te refuserais ...

Concernant les chiffres que tu as avancés, es tu sûr que ce master 1 comporte vraiment 330 places disponibles ? J'ai fait un tour sur le site mais j'ai pas retrouvé ces chiffres.

Ca me parait assez énorme pour un m1 non ? 150 et 170 étudiants, me paraissent plus raisonnable pour un m1

bref, je n'ai pas été d'une grande aide, mais je pense réellement qu'il n'y a pas de sélection "drastique" à ce niveau. C'est plutôt après que ca se corse.

Bonne journée !